

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2015

---

TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS - (N° 3314)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 60

présenté par  
M. Savary

-----

### ARTICLE 6 QUINQUIES

Supprimer le mot :

« portant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.